



Légende

- Nappes sub affleurantes
- Sensibilité très forte
- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité faible
- Sensibilité très faible
- Parcelle
- Bâti



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Plan des remontées de nappes phréatiques



1:13 000

PLU révisé approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2013

Dossier modifié suite aux observations du contrôle de légalité du Préfet
Conseil Municipal du 14 mars 2014

2 700 1 350 0 2 700 Mètres

